



**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS
VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature, versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 2 181 767 € (*deux millions cent quatre-vingt-un mille sept cent soixante-sept euros*).

Cécile COLLINA-HUE
Directrice générale et membre du Directoire